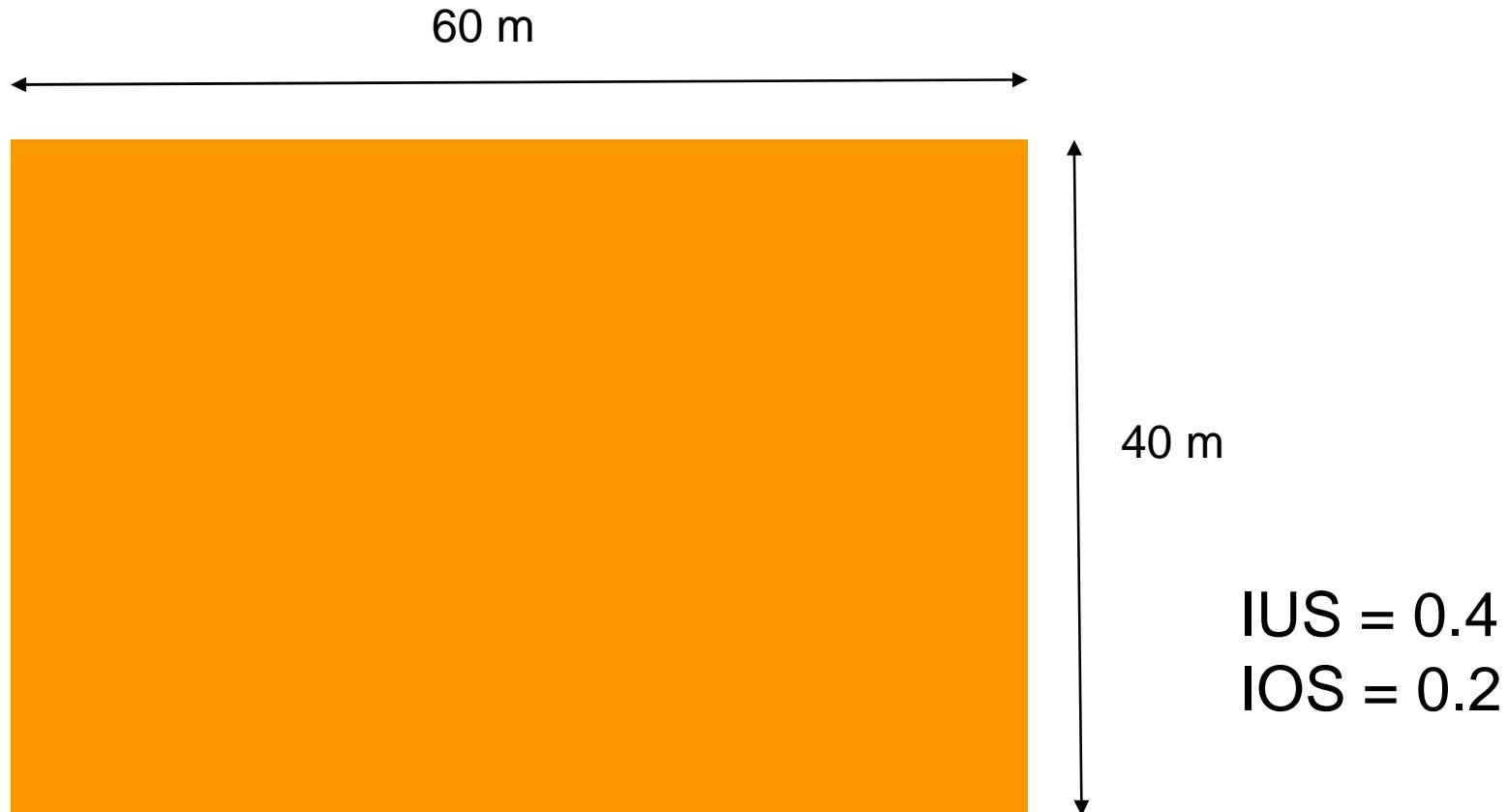


# Les mesures d'utilisation du sol

## Exercices - énoncés

## Exercice 1



Quelles sont les possibilités de construction?

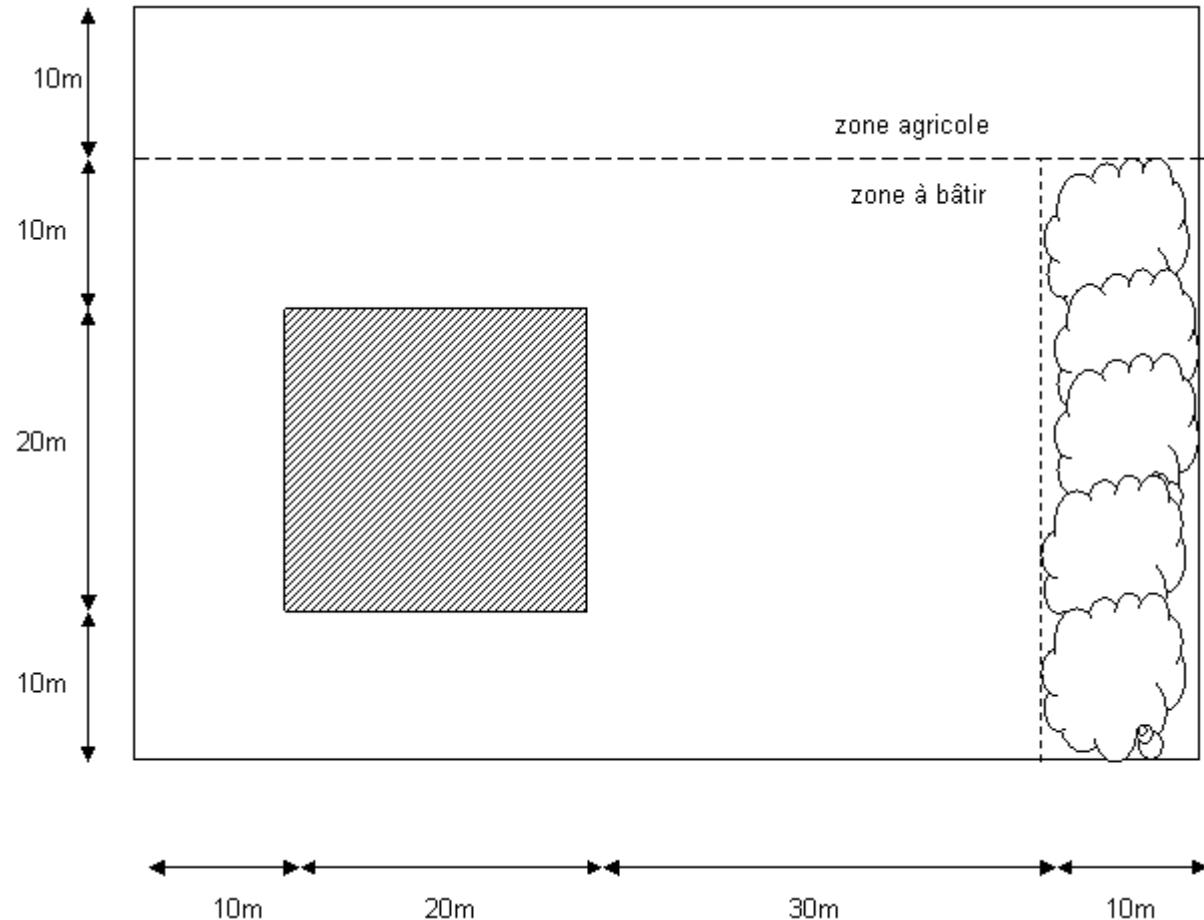
## Exercice no 2

Un propriétaire vient vous voir avec une représentation cadastrale de sa parcelle, Celle-ci comprend de la zone à bâtir, de la zone agricole, un bâtiment d'habitation de deux niveaux totalement habitables et une aire forestière dont la limite de constatation figure en trait pointillé. Il vous demande s'il lui est possible de construire un second bâtiment.

La lecture du règlement communal vous donne les renseignements suivants :

- distance entre deux bâtiments : 10 m
- distance aux limites parcellaires: 10 m
- distance à la lisière forestière: 10 m
- IUS de 0.6
- IOS de 0.2

Quelle recommandation lui faîtes-vous ?



### Exercice no 3

Un propriétaire vient vous voir avec une représentation cadastrale de sa parcelle et un projet de bâtiment. La parcelle comprend une aire forestière dont la limite de constatation figure en trait pointillé. Le solde est affecté en zone à bâti. Le projet de bâtiment comprend deux niveaux d'habitation (rez + 1 étage) et un garage sur un niveau non enterré (pas d'habitation au-dessus du garage).

Il vous demande si son projet est conforme aux règlements en usage. La lecture du règlement communal vous donne les renseignements suivants :

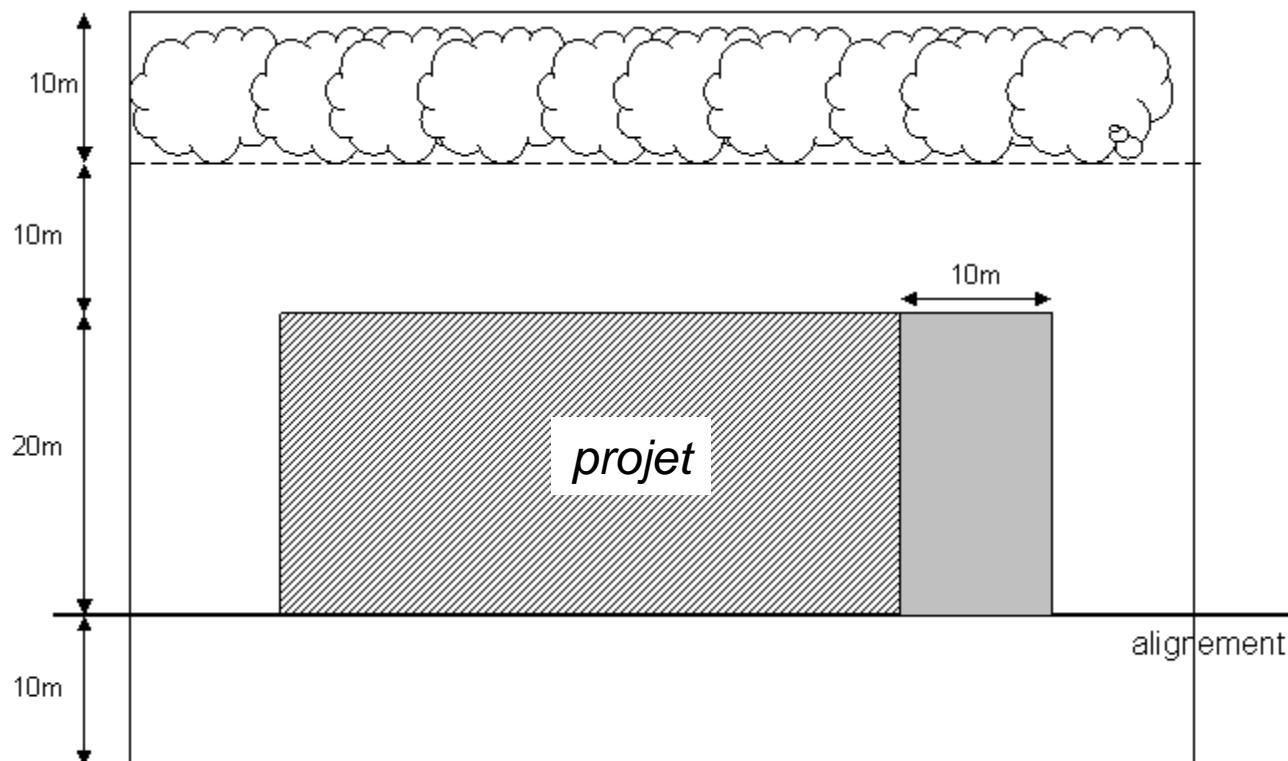
- distance aux limites : 10 m

- IUS de 0.6

- IOS de 0.3

- Hauteur des bâtiments : 10 m

Quelles sont vos conclusions et recommandations éventuelles ?



10m 50m 10m

: habitations

: garage